



Suspension des allocations : quels recours?

Par **gunnkk**, le **06/06/2012** à **16:31**

Bonjour,
Je suis actuellement locataire d'un petit studio.
Mais depuis 2 mois ma propriétaire ne touche plus les allocations logement.
J'ai appris que mes droits avait été suspendus car ils leur manquaient des documents.
Ma propriétaire exige que je comble les allocations alors que après simulation j'aurais toujours droit aux allocations.
En a t-elle le droit?
Peut elle faire appel à mon garant (sachant qu'il ne peut pas payer une telle somme)?
et si oui, mais qu'elle touche plus tard les arriérés, que doit-je faire?
merci de votre attention
P.S. : sachant que je continue a payer le complément de loyer quand même